

→ Dossier de presse

> Réunion
trimestrielle

Janvier 2026

1^{ère} Réunion Trimestrielle du Département de la Moselle

LES GRANDS AXES DE CETTE SESSION

Cette première réunion 2026 de l'Assemblée départementale est consacrée à l'examen et à l'adoption du Budget Primitif 2026.

Les programmes et budgets relatifs aux grandes politiques départementales : social et solidarité, routes départementales, collèges, aménagement du territoire, tourisme et culture seront à l'ordre du jour.

Cette réunion soumet 35 rapports au vote des élus.

> INTRODUCTION

Budget : un exercice d'équilibriste

Le vote du budget départemental est un moment politique clé, reflet des priorités et des choix stratégiques qui façonnent l'avenir de la Moselle et la vie de ses habitants. Au-delà d'une simple équation financière, il incarne une vision pour le territoire et une feuille de route pour l'action publique.

Le budget du Département, c'est quoi ?

Pour résumer, il s'agit du montant dont le Département dispose pour payer les dépenses qu'il doit assumer dans le cadre de ses compétences.

Le budget détaille les choix budgétaires de la collectivité pour l'année à venir. Il s'agit d'équilibrer l'ensemble des recettes et des dépenses.

- **Les recettes** : elles proviennent de la fiscalité, des dotations de l'État, des services publics d'autres collectivités, des DMTO et de l'emprunt.
- **Les dépenses** : elles concernent tous les domaines dans lesquels le Département intervient, que ce soit pour la partie fonctionnement ou l'investissement : l'aide à l'enfance, l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la prévention spécialisée, l'aménagement du territoire, l'insertion professionnelle, les collèges, la jeunesse, la culture, les routes...



©G.RAMON

" Si le contexte impose la maîtrise des dépenses, il ne saurait pour autant justifier un renoncement. Abandonner nos missions ne correspond ni à ma conception de l'engagement au service des Mosellans, ni à celle du Département. Collectivité de proximité, nous demeurons pleinement mobilisés pour accompagner le plus grand nombre, veiller à ne laisser personne au bord du chemin, tout en garantissant une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques. Cette exigence est aussi celle de la responsabilité envers les générations futures."

Patrick Weiten

Président du Département de la Moselle
Ancien Député

Comment le budget est-il préparé ?

La préparation du budget s'appuie sur deux principes, inspirés de la gestion en bon père de famille :

- Ne pas prévoir plus de dépenses que de recettes ciblées,
- Être en capacité de rembourser ses emprunts.

Il s'agit donc chaque année de réussir à estimer les recettes qui vont être perçues et veiller à ce que les dépenses nécessaires au service que le Département doit au Mosellanes et aux Mosellans soient assurées.

Les différentes étapes pour élaborer le budget :

1. La diffusion des principes de cadrage par le Président

Ces principes fixent les objectifs financiers à respecter en fonctionnement et en investissement. Ils sont évoqués en amont avec le 1^{er} Vice-Président, le Président de la commission Finances et le Directeur Général des Services puis transmis à tous les Directeurs Généraux Adjoints.

2. La préparation par les services

Les Directions du Département élaborent leur budget en fonction des besoins ciblés. Sur cette base, et après d'éventuels arbitrages lors des balayages budgétaires, un document budgétaire est préparé par les services, pour permettre aux élus d'échanger lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

3. Le Débat d'Orientation Budgétaire

Ce préalable au débat budgétaire offre aux élus un espace d'échanges sur les orientations générales du budget. Il a lieu traditionnellement au mois de décembre, sauf contexte exceptionnel.

4. Le vote du Budget Primitif

Il s'agit de l'autorisation qui englobe les prévisions de recettes et de dépenses, en investissement et en fonctionnement. Ce vote autorise le Président du Département à engager les dépenses votées. Il a lieu traditionnellement lors de la session trimestrielle de janvier.

..../...

DOSSIER DE PRESSE

5. Les Décisions Modificatives

À tout moment dans l'année, l'Assemblée départementale peut décider d'ajuster le budget – notamment en cas de dépenses supplémentaires – sous réserve de respecter l'équilibre budgétaire. Chaque décision modificative fait l'objet d'un vote par les élus.

Remarque : habituellement les élus examinent le budget fin janvier, voire début février. En 2025, faute de pouvoir mesurer avec précision les impacts des décisions budgétaires nationales, l'Assemblée départementale avait fait le choix de décaler au mois de mars le vote du budget de la collectivité. Force est de constater que ce report du budget a été vain. Ce choix avait conduit à une gestion complexe, marquée par des informations nationales changeantes, des retards d'investissements et des impacts sur l'économie locale comme sur les partenaires sociaux.

Pour éviter ces perturbations, l'Assemblée départementale revient à son calendrier traditionnel. Même si cela impose de travailler avec une visibilité limitée, la collectivité pourra ajuster son budget par décisions modificatives dès mars.

Pourquoi la préparation du budget est de plus en plus compliquée ?

L'exercice devient de plus en plus difficile car les marges de manœuvre des Départements sont extrêmement réduites, les dépenses sociales s'envolent, les dotations d'État ne progressent pas au même rythme, quand elles ne diminuent pas et trop souvent, l'État choisit de soulager son budget en transférant ses charges vers les collectivités.

Pour contenir les dépenses tout en assurant le service rendu à tous les habitants de la Moselle, le Département agit : cela passe par des réorganisations, de la modernisation, des changements des méthodes de travail, de meilleurs contrôles de nos dépenses, des choix des priorisations... Le tout avec une équité de traitement pour tous nos territoires.

Les 3 principes qui ont guidé l'élaboration du budget 2026 :

- Assurer l'accompagnement social à ceux qui en ont besoin,
- Assurer l'attractivité pour l'avenir du territoire,
- Maintenir la qualité du service public en respectant les équilibres budgétaires.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BP 2026

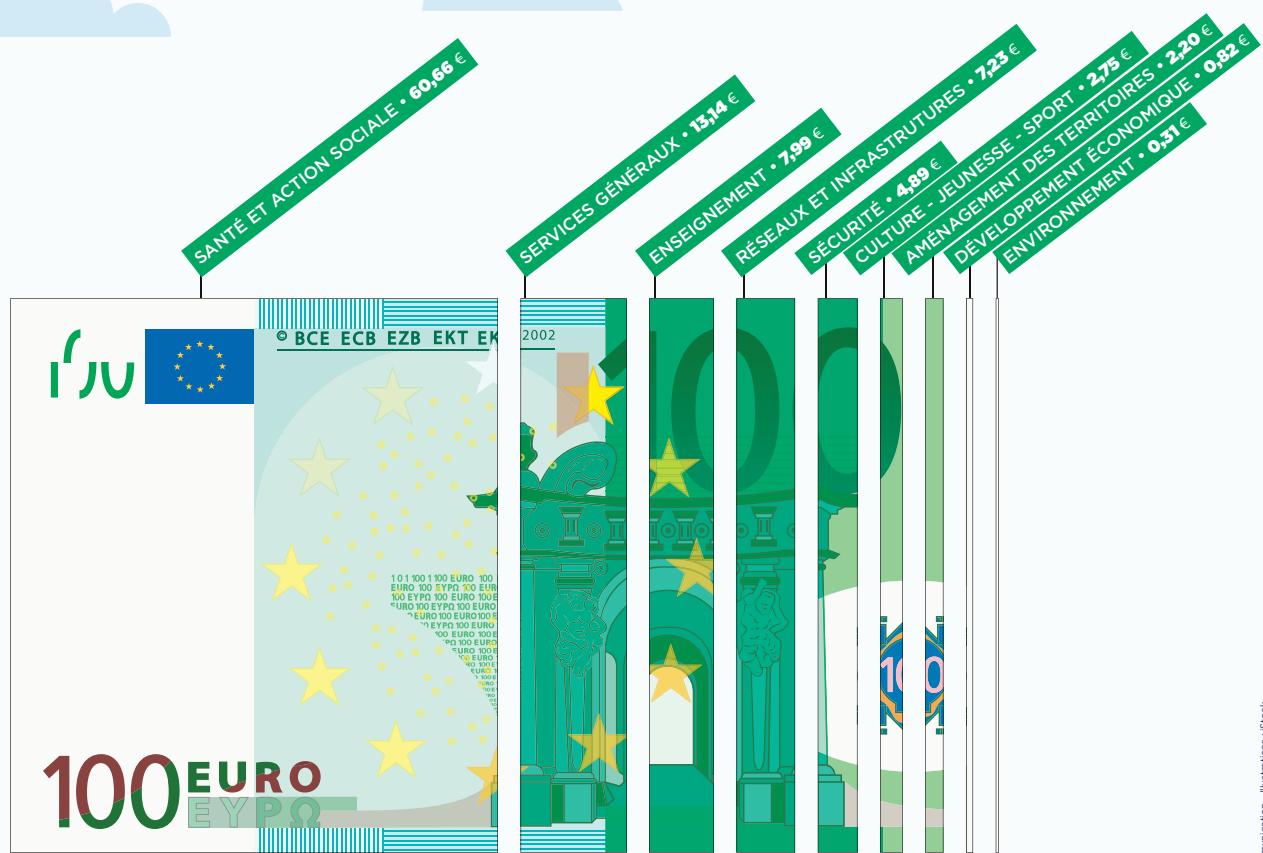
> CHIFFRES : LES GRANDES TENDANCES DU BUDGET 2026

1. Le Budget Primitif 2026 du Département de la Moselle s'établit à **1 057 M€**, en légère baisse par rapport au BP 2025 (-0,53 %), traduisant un effort de **stabilisation globale des dépenses** dans un contexte national particulièrement contraint et incertain.
2. Malgré ces contraintes, le Département maintient un **haut niveau d'investissement**, à hauteur de **100 M€**, confirmant sa volonté de poursuivre une politique ambitieuse en faveur du développement et de l'attractivité du territoire.
3. Les politiques de solidarité demeurent la première priorité budgétaire, avec un budget consacré à la fonction « **Action sociale et santé** » de **641,6 M€ en 2026**, en hausse de **+2,65 %** par rapport au BP 2025, traduisant l'engagement constant du Département en faveur des plus fragiles.
4. Les politiques contribuant au bien-vivre ensemble sont préservées : les crédits consacrés à la fonction « **Culture, vie sociale, jeunesse et sport** » sont maintenus à hauteur de **près de 30 M€ en 2026**.
5. Les politiques d'aménagement et d'attractivité du territoire restent soutenues, avec **23,7 M€** inscrits en 2026 pour la fonction « **Aménagement du territoire et habitat** », afin d'accompagner un développement équilibré et durable de la Moselle.
6. Les dépenses de ressources humaines sont strictement maîtrisées : le budget RH s'établit à **153,7 M€ en 2026**, contre **152,4 M€ en 2025**, soit une hausse limitée et exclusivement liée à **l'augmentation des cotisations retraites** imposée par la loi de financement de la sécurité sociale.
7. Dans un contexte de fortes incertitudes financières nationales, marqué notamment par la stagnation des dotations de l'État et la mise en œuvre du dispositif **DILICO 2**, qui amputera les ressources départementales d'au moins **6,5 M€**, le Département renforce encore la solidité de sa trajectoire financière en s'adossant à trois règles prudentielles : **un taux d'épargne brute ≥ 7 %, une dette stabilisée voire en légère baisse, et une capacité de désendettement inférieure à 10 ans**.

DOSSIER DE PRESSE

8. Enfin, la stratégie budgétaire 2026 repose sur des **hypothèses de recettes prudentes**, notamment en matière de DMTO, ressource particulièrement volatile : après **125,3 M€ en 2023, 108,3 M€ en 2024 et 135 M€ en 2025**, le Département fait le choix de la prudence afin de sécuriser durablement ses équilibres financiers.

BUDGET 2026 DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE



© DPT57 - Direction de la Communication - Illustrations : iStock

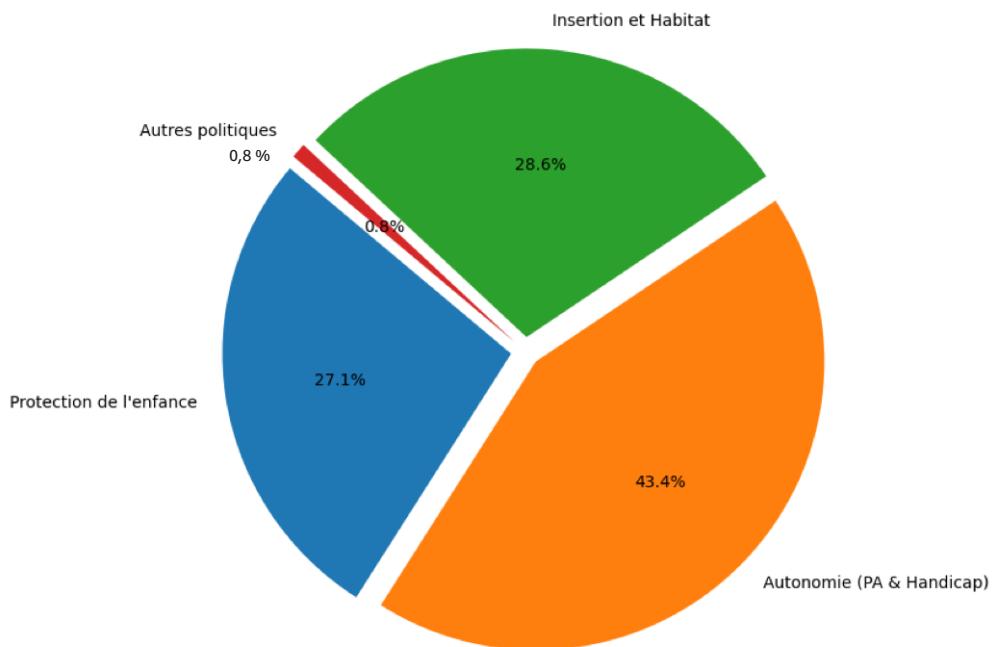
BUDGET PRIMITIF DANS LES GRANDES LIGNES

> Social et Solidarité

La politique de solidarité constitue le cœur de l'action départementale et demeure essentielle au maintien de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire mosellan. Face à un contexte social et économique marqué par des besoins croissants, notamment dans la protection de l'enfance et les politiques d'autonomie, le Budget Primitif 2026 traduit la volonté du Département de soutenir les publics les plus vulnérables tout en renforçant l'efficacité des dispositifs existants.

En 2026, les dépenses de fonctionnement consacrées aux solidarités humaines s'élèvent à **578,7 millions d'euros**, en hausse de 3,38 % par rapport à 2025. Cette enveloppe se répartit principalement entre la protection de l'enfance, les politiques d'autonomie pour les personnes âgées et en situation de handicap, et les actions d'insertion et d'habitat, tandis que les investissements s'élèvent à **1,665 million d'euros**. Les recettes de fonctionnement sont estimées à **86,88 millions d'euros**, avec des évolutions contrastées selon les politiques.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2026 par politique de solidarité



- Dépense de fonctionnement pour la politique liée à la protection de l'enfance : 150 248 961 €, soit une variation de + 5,4 % par rapport au BP 2025 et 6 587 450 € pour la prévention,
- Budget en faveur de la politique de l'autonomie à destination des personnes âgées (133,4 M€) et des personnes en situation de handicap (117 M€) : 251 270 590 €, soit une augmentation de 3,5 % par rapport au BP 2025,

DOSSIER DE PRESSE

- pour la politique de l'insertion et de l'habitat : 165 665 715 €, soit une hausse de 2,2 % par rapport au BP 2025,
- pour les autres politiques : 4 900 790 €, se déclinant en 2 111 300 € en faveur du service social départemental, 2 110 950 € en santé publique et PMI, 408 440 € au service de l'innovation sociale et 270 100 € d'actions territoriales.

> PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance reste une priorité majeure du Département. Le nombre d'enfants confiés est en constante augmentation, atteignant 2 297 enfants au 1^{er} juillet 2025, et impose de renforcer les capacités d'accueil et l'accompagnement éducatif. Pour y répondre, le budget prévoit notamment :

- le financement des mesures salariales obligatoires (SEGUR POUR TOUS) pour les établissements et services associatifs,
- l'évolution du taux directeur pour les structures partenaires,
- l'amélioration de l'offre d'hébergement et de suivi à domicile.

Des actions spécifiques sont également mises en œuvre pour les adolescents et jeunes majeurs, développer l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et les accueils familiaux, et anticiper les parcours des jeunes en situation complexe. La création de nouvelles places en MECS et l'accompagnement renforcé des jeunes majeurs à double vulnérabilité font partie des priorités.

> AUTONOMIE – PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département poursuit son engagement pour préserver l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en articulant ses interventions autour de trois axes : prévention, accompagnement et hébergement.

Pour les personnes âgées, l'accent est mis sur la préservation de l'autonomie à domicile, le soutien aux aidants, le suivi des bénéficiaires de l'APA et la qualité de l'hébergement en EHPAD et accueil familial.

Pour les personnes en situation de handicap, les actions visent à renforcer l'accompagnement à domicile, garantir la qualité de l'hébergement dans les établissements spécialisés et développer l'offre en accueil familial et habitat inclusif. Les investissements liés à l'autonomie comprennent la réhabilitation d'EHPAD et de foyers d'hébergement ainsi que le soutien aux opérations d'habitats inclusifs.

> SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL ET ACTIONS TRANSVERSALES

Le Service Social Départemental demeure le point d'entrée privilégié pour toutes les difficultés

sociales rencontrées par les habitants. Ses interventions visent à optimiser l'usage des aides directes, renforcer les partenariats locaux et développer les compétences des professionnels. Les actions transversales, portées par les Délégations Territoriales, favorisent la coopération entre services, partenaires et agents, par le biais d'événements, séminaires, formations et projets spécifiques tels que les jardins solidaires ou le dispositif mobilités solidaires.

> PETITE ENFANCE ET SANTÉ

Politique des 1 000 premiers jours

La politique des 1 000 premiers jours vise à soutenir le développement et la santé des enfants dès la grossesse et jusqu'à leurs deux ans, période cruciale pour leur bien-être et leur avenir. En 2025, le nombre de naissances en Moselle s'établissait autour de 8 500, et les actions menées par la Direction de la Solidarité ont été particulièrement actives sur ce public.

La prévention et l'accompagnement sont organisés autour de plusieurs dispositifs :

- La plateforme d'accueil de la planification familiale a reçu 2 800 appels, permettant à près de 2 400 femmes d'avoir un entretien prénatal téléphonique pour évaluer leurs besoins,
- Les consultations individuelles et les actions de sensibilisation concernent près de 4 000 enfants examinés en consultation de pédiatrie préventive et 9 500 enfants suivis à l'école maternelle,
- Les entretiens précoces à domicile sont renforcés : 12 500 visites à domicile ont été réalisées par les puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants pour près de 15 000 enfants de moins de 6 ans, dont les deux tiers ont moins de 2 ans. Ce suivi à domicile est particulièrement efficace, avec une diminution significative des refus par les familles par rapport aux années précédentes.

Le Département a également développé le screening post-natal ARIANE, avec un entretien clinique proposé à 4 semaines puis à 16 semaines de vie de l'enfant, pour repérer les situations à risque et les besoins d'accompagnement des familles, notamment en lien avec des facteurs de fragilisation.

Plusieurs programmes spécifiques complètent cette politique :

- 1 001 mots et Parler Bambin, pour soutenir le développement du langage chez les jeunes enfants,
- Jouer à grandir, pour promouvoir le développement par le jeu en collaboration avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives,
- Des partenariats techniques avec les hôpitaux spécialisés permettent de sécuriser le parcours de soins psy-périnatalité.

En résumé, la politique des 1 000 premiers jours combine prévention, repérage précoce, accompagnement parental et suivi médical, afin de garantir le développement harmonieux des enfants et de soutenir les familles dans cette période déterminante.

DOSSIER DE PRESSE

> POLITIQUE DE SANTÉ

Le Département s'engage également dans le **développement de la santé publique** et l'accès aux soins primaires, avec deux priorités principales : la prévention et l'offre territoriale de soins.

Le projet phare pour 2026 est la création du **Centre de Santé Départemental** avec deux implantations prévues à Bitche et à Stiring-Wendel :

- Une Maison Départementale de la Santé à Bitche, avec une montée en charge progressive,
- Le site de Stiring-Wendel est programmé pour une ouverture au second semestre 2026,
- Le budget prévoit une subvention d'équilibre de 292 200 € pour l'année pleine et 27 400 € pour l'achat de matériel pour le second site.

La Direction de la Santé et de la PSMI développe aussi des actions transversales pour améliorer la santé publique et la prévention précoce :

- Renforcement des **CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce)**, avec la création d'un nouveau centre à Sarreguemines pour 25 000 € sur 6 mois, afin de mieux accompagner les enfants présentant des troubles du développement ou des besoins spécifiques,
- Développement de parcours coordonnés en santé périnatale, comprenant le suivi psychique, les bilans de santé à des moments clés du développement, le repérage des troubles neuro-développementaux et le soutien aux familles (4 500 €).

FOCUS CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

Face à la fragilité de certains publics et aux difficultés croissantes d'accès aux soins, notamment liées à la pénurie de médecins généralistes, la Moselle est confrontée, comme de nombreux territoires, à une dégradation de l'offre de soins de proximité et des indicateurs de santé.

La loi « 3DS » de 2022 permet désormais au Département d'intervenir pour promouvoir l'accès aux soins, en particulier dans les zones sous-dotées. Dans ce cadre, le Département de la Moselle a décidé de créer un **Centre de Santé Départemental (CSD)** afin de compléter les dispositifs existants et de réduire les inégalités territoriales. La création du CSD a été validée par l'Assemblée départementale en mars 2025.

Une première implantation, sous la forme d'une **Maison Départementale de la Santé**, est prévue sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche. La convention entre le Département et la CCPB, définissant les modalités de mise à disposition des locaux nécessaires à l'accueil du centre, est soumise au vote lors de cette réunion trimestrielle. Le Département assure le fonctionnement du Centre de Santé Départemental grâce à une équipe dédiée de professionnels de santé, tandis que la CCPB met à disposition les locaux nécessaires au déploiement du projet.

> INSERTION ET HABITAT

Le Département continue de soutenir l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'accès au logement, avec un budget de **165,7 M€** réparti entre RSA, actions d'insertion et actions habitat. L'accompagnement des bénéficiaires du RSA s'appuie sur des parcours contractuels et des dispositifs économiques et sociaux renforcés, tandis que le Programme Départemental de l'Habitat et le 9^e Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées structurent l'action logement.

> INNOVATION SOCIALE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Département soutient les porteurs de projets ESS et les structures associatives tout en favorisant l'insertion professionnelle via les clauses sociales dans les marchés publics. Les actions transfrontalières et de recherche liées au bien-vieillir complètent cette approche.

LA SOLIDARITÉ EN MOSELLE

en chiffres



> Patrimoine et Aménagement des Territoires

1. Missions et objectifs de la Direction des Routes et de la Maintenance

La Direction des Routes et de la Maintenance a pour mission de mettre en œuvre la politique départementale en matière d'exploitation, de maintenance et d'amélioration du réseau routier. Elle est également responsable de la maintenance en régie des collèges et des bâtiments départementaux.

2. Budget 2026

Le budget pour 2026 s'élève à **49,1 M€**, répartis entre l'investissement (**38,83 M€**) et le fonctionnement (**10,28 M€**). Ce budget s'inscrit dans la continuité du plan quinquennal de relance du Département et confirme la priorité accordée à la mobilité, à la sécurité routière et à la maintenance des infrastructures, tout en assurant la gestion de la flotte et la maintenance des collèges et bâtiments départementaux.

3. Investissements routiers

3.1 Crédits consacrés au domaine routier départemental

Acquisitions foncières

70 000 € seront consacrés à l'acquisition de terrains pour des projets neufs.

Opérations de sécurité

Depuis 2018, le Département a réalisé de nombreuses opérations de sécurité, dont 15 carrefours giratoires (2 en 2025 : RD47 à ROMBAS et RD67 à SAINTE-BARBE) et 12 routes départementales sécurisées.

En 2026, un montant de **6,15 M€** est prévu pour les opérations suivantes :

- Calibrage RD63 entre BOUZONVILLE et BECKERHOLZ, et entre BIBICHE et SAINT-FRANCOIS-LACROIX
- Calibrage RD67 entre PONTOY et SORBEY
- Aménagement de carrefours giratoires à AY-SUR-MOSELLE (RD1/RD8bis) et VOLSTROFF (RD8/RD2bis)
- Desserte RD652 à AMNÉVILLE-LES-THERMES
- Aménagement tourne-à-gauche RD1 à ARGANCY
- Renforcement des rives

Entretien des infrastructures

Pour le renouvellement des couches de roulement et la réparation des ouvrages d'art :

- **17,8 M€** seront consacrés à l'entretien de 200 km de chaussées et d'une vingtaine de giratoires, incluant le réseau historique et les routes transférées dans le cadre de la loi 3DS.
- Des solutions innovantes sont expérimentées pour la réhabilitation des chaussées soumises au retrait-gonflement des argiles (RD56 entre METZERESCHE et METZERVISSE, coût 200 000 €).

- Des travaux correctifs liés aux intempéries de mai 2024 se poursuivront en 2026 pour achever la réparation de 25 glissements de terrain (coût estimé total : 4,9 M€).

Entretien des ouvrages d'art

Un montant de **7,5 M€** permettra de traiter une quarantaine d'ouvrages :

- 7 reconstructions totales ou partielles
- 33 grosses réparations ou entretien spécialisé
- Études pour travaux futurs sur 23 ouvrages
- Réparations de 3 ouvrages sur A320 et RD661 dans le cadre de la 3DS

Financement des partenariats

- Voie multimodale RD653 et dernière phase de la VR52 (contournement de ROMBAS) : cofinancement État/Région pour un total de 30,1 M€, dont **3,12 M€** inscrits au budget 2026 pour le Département.
- Participation au financement de l'aménagement RN4 (GOGNEY-SAINT-GEORGES) : 8 M€.
- Participation à d'autres projets (giratoire HOLOSOLIS) : 1,35 M€.

Acquisition de matériel d'exploitation

- Total : **2,442 M€**
 - 1,6 M€ pour engins, véhicules et matériel roulant
 - 505 000 € pour outillage et équipements divers
 - 337 000 € pour équipements de surveillance (caméras, compteurs, réseaux radio)
- Deux véhicules électriques et 44 000 € de matériel électrique pour entretien des espaces verts

Flotte automobile du Département

- 607 000 € pour l'acquisition de véhicules légers, utilitaires, vélos à assistance électrique et équipements liés aux transports d'enfants et à l'entretien du parc

Financement des projets divers

- Plan Corps de Rue Simplifié : 100 270 €
- Aménagement des carrefours giratoires (120 îlots centraux) : 100 000 €

Dépenses de fonctionnement et d'entretien courant

- Entretien courant du réseau : 2,6 M€
- Viabilité hivernale : 1,012 M€
- Fournitures de voirie : 1,202 M€
- Gestion de flotte : 3,538 M€
- Études et supports techniques : 564 000 €
- Gestion des voies BELVAL : 26 500 €
- Participation Moselle Fibre : 250 000 €
- Subvention au Comité Départemental de la Prévention Routière : 11 250 €

DOSSIER DE PRESSE

4. Budget consacré aux collèges et bâtiments départementaux

Depuis 2017, la Direction des Routes et de la Maintenance assure la maintenance des collèges et bâtiments départementaux.

Investissement

- Total : **940 000 €**

- 713 000 € pour l'acquisition de fournitures et matériel pour maintenance, sécurité et lutte contre le gaspillage alimentaire
- 227 000 € pour les « cours bien-être » : aménagement, mobilier et plantations

Fonctionnement

- Total : **1,055 M€**

- 850 000 € pour outillage et fournitures
- 205 000 € pour interventions d'entreprises (élagage, abattage, traitement des chenilles processionnaires)

5. Prévisions de recettes

Les services routiers prévoient de percevoir :

- Droits de voirie : 1 M€
 - Remboursements pour réparations : 200 000 €
 - Autres contributions : 325 000 €
- Total recettes prévues : 1,525 M€

Conclusion

Pour 2026, le budget proposé pour la Direction des Routes et de la Maintenance s'élève à **49 104 050 €**, réparti comme suit :

- Fonctionnement : 10 275 050 €
- Investissement : 38 829 000 €

Les crédits permettent de poursuivre la politique départementale en matière de mobilité, sécurité routière, entretien du réseau et des ouvrages d'art, acquisition de matériel, gestion de la flotte et maintenance des collèges et bâtiments départementaux.

LES ROUTES EN MOSELLE

en chiffres


4 000 kilomètres
de routes


2 000 ouvrages d'art


460 agents


47,11 M€
de budget en 2026
44,30 M€ en 2025


6,15 M€
pour la
sécurisation du réseau
départemental


17,8 M€
en investissement

9,22 M€
en fonctionnement
pour la
préservation de la qualité du réseau


7,5 M€
pour la
réparation et
reconstruction
d'ouvrages d'art

> FOCUS COLLÈGES

Le budget consacré aux collèges pour 2026 s'élève à **29,03 M€**, réparti entre l'investissement (**24,61 M€**) et le fonctionnement (**4,42 M€**).

Ce budget s'inscrit dans le cadre du **Schéma Départemental des Collèges 2013-2023**, du **Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) Collèges** et du **PPI Rénovation Énergétique**, et vise à offrir aux élèves mosellans des conditions matérielles optimales pour leur scolarité, tout en poursuivant la modernisation et la performance énergétique des établissements.

OPÉRATIONS RELEVANT DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ET DU PPI COLLÈGES

1- Schéma Départemental des Collèges et PPP

- 4 collèges construits en PPP : Paul Verlaine (FAULQUEMONT), Clémence Haigneré (FREYMING-MERLEBACH), Robert Schuman (HOMBOURG-HAUT), Nelson Mandela (VERNY).
- Crédits prévus en 2026 : **7,14 M€** (Investissement : 4,61 M€, Fonctionnement : 2,53 M€).
- Dont remboursement de dette PPP : **4,86 M€** (capital : 3,95 M€, intérêts : 0,91 M€).
- Reconstruction des demi-pensions de LORQUIN et ALBESTROFF : crédits 2026 **1 M€** pour le collège d'ALBESTROFF.

2 - Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) Collèges

- Autorisation de programme : 162 M€ pour la reconstruction de 10 collèges, confiée à la SPL Moselle Construction Durable.
- Opérations en cours :
 - Collège Nicolas Untersteller (STIRING-WENDEL) : livraison externat 2025, travaux complets fin 2026 (montant : 17,36 M€).
 - Collège Adrienne Thomas (SAINT-AVOLD) : mise en service 1^{er} trimestre 2026 (montant : 21,30 M€).
 - Collège Lucien Pougué (RÉMILLY) : travaux construction début 2026, livraison externat et demi-pension septembre 2027 (montant : 20,5 M€).
- Crédits 2026 : **7,91 M€** en investissement, **0,18 M€** en fonctionnement.

3 - PPI Rénovation Énergétique

- Objectif : réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050, conformément au décret tertiaire.
- 117 sites concernés, majoritairement des collèges.
- Phasage prioritaire : 13 collèges pour travaux d'isolation, changement de fenêtres, modernisation des systèmes de chauffage, accessibilité handicapés.
- Crédits 2026 : **100 000 €**.

PROGRAMMES D'AMÉLIORATION ET INTERVENTIONS ANNUELLES

1 - Programmes d'amélioration

- Travaux de rénovation du clos, du couvert, des équipements techniques, des espaces extérieurs et aménagements intérieurs pour la fonctionnalité.
- Nouvelle liste d'opérations 2026 : **5,215 M€**.
- Crédits de paiement totaux 2026 pour ces opérations : **5,96 M€**.

2 - Programmes annuels

- Travaux urgents, entretien, maintenance des installations techniques et renouvellement du matériel pour demi-pensions.
- Crédits 2026 : **5,308 M€**, plus **1,05 M€** pour travaux dans les cités scolaires assurés par la Région Grand Est.

3 - Prestations diverses

- Études, prestations et frais de fonctionnement : **384 500 €**.

Recettes

- Total recettes prévues : **8,384 M€**, réparties comme suit :
 - Participation Région Grand Est : 0,3 M€
 - Dotation de soutien de l'État à l'investissement des départements (DSID) : 3 M€
 - Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC) : 5,079 M€
 - Produit rachat photovoltaïque (collège de MORHANGE) : 5 000 €

Conclusion

Pour 2026, le budget destiné aux collèges permet :

- La poursuite de la modernisation et de la reconstruction des collèges (PPI Collèges et PPP).
- La rénovation énergétique des établissements pour répondre au décret tertiaire.
- Le maintien et l'amélioration du patrimoine existant via les programmes annuels et d'amélioration.
- L'ensemble des crédits est porté à **29,03 M€**, répartis entre investissement et fonctionnement, avec des recettes de 8,384 M€.

> FOCUS AGRICULTURE

Le Département de la Moselle continue d'accompagner l'agriculture sur son territoire, en favorisant une pratique durable, compétitive et résiliente. L'objectif est de maintenir une agriculture dynamique sur les territoires ruraux tout en renforçant le lien entre villes et campagnes. Le Schéma départemental en faveur de l'agriculture, adopté en 2018, structure les actions autour de six enjeux principaux.

Pour 2026, le Département mobilise un budget global de près de 2 millions d'euros, réparti entre investissement et fonctionnement, afin de soutenir des projets portés par les agriculteurs, les vétérinaires, les associations et les collectivités.

Principales actions 2026

▪ Maintenir et conforter l'agriculture sur les territoires

- Réhabilitation du foncier agricole et développement de l'agroforesterie
- Plantation de haies et soutien aux projets agro-environnementaux

▪ Accompagner socialement l'emploi agricole

- Soutien à l'installation de vétérinaires en zones rurales pour garantir l'accès aux soins des élevages
- Aides aux exploitants confrontés à des difficultés spécifiques

▪ Développer une agriculture compétitive et durable

- Accompagnement des jeunes agriculteurs, notamment en élevage bovin
- Soutien à la diversification agricole et à la modernisation des exploitations
- Projets de transition énergétique : panneaux photovoltaïques, micro-méthanisation, réduction des besoins en énergie

▪ Développer les produits locaux et circuits courts

- Soutien à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles
- Valorisation des productions locales et approvisionnement de la restauration hors domicile

▪ Valoriser la Moselle et ses produits de qualité

- Certification environnementale des exploitations (HVE)
- Maintien et extension des surfaces en herbe et pratiques agricoles favorisant la biodiversité

▪ Construire et développer des partenariats

- Soutien aux organismes et associations agricoles
- Organisation d'événements agricoles, comme « Terres de Jim »
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle et adhésion à des associations techniques et environnementales

Cette approche permet au Département de continuer à renforcer l'attractivité et la résilience de l'agriculture mosellane, tout en intégrant les mesures du Plan de Relance 2021-2025 et en valorisant l'innovation et la durabilité sur l'ensemble du territoire.

> Sport

La Moselle se positionne comme une terre de sport, où la politique sportive départementale soutient à la fois la santé publique, l'inclusion sociale et le rayonnement territorial. Après l'engouement suscité par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Département doit répondre à une forte demande, tout en accompagnant les clubs, les associations et les athlètes dans un contexte économique difficile.

Pour 2026, la politique sportive repose sur **trois priorités** :

- **Accès pour tous** : faciliter la pratique sportive pour tous les Mosellans, valides ou en situation de handicap, quel que soit l'âge ou le lieu de vie,
- **Performance et excellence** : soutenir les clubs, structures de formation et athlètes de haut niveau,
- **Sport comme moteur territorial** : développer l'attractivité, l'éducation aux valeurs citoyennes et la cohésion sociale.

ACTIONS PHARES 2026

Sport santé – Moselle Mouv'

- Encourager l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques (ALD), en particulier l'obésité, le diabète et certaines pathologies lourdes,
- Coordination via la Maison Sport Santé sur le site ACADEMOS à Verny,
- Offre inclusive : cycles de 10 séances avec bilans, encadrés par professionnels,
- 2025 : 4 200 bénéficiaires, 414 médecins prescripteurs, 170 créneaux actifs sur tout le territoire,
- Budget 2026 : **284 700 €** pour maintenir et développer les parcours.

Soutien aux clubs et associations

- **Aide à la licence** : 9 € par licencié, près de 1 000 associations et 120 000 licenciés concernés. Budget 2026 : **882 000 €**,
- **Projet de club** : accompagne les clubs dynamiques sur la structuration, la formation des bénévoles et éducateurs, la création de sections parasport, et l'inclusion sociale. Budget 2026 : **515 000 €** pour près de 200 clubs,
- **Comités départementaux** : coordination du mouvement sportif, animation et formation des clubs via ACADEMOS. Budget 2026 : **510 000 €**.

Actions symboliques et inclusives

- **Tee-shirt Première Licence** : identité sportive et appartenance à la Moselle, distribués à 10 000 jeunes licenciés. Budget 2026 : **44 000 €**,
- **Moselle Sport Seniors** : activités physiques adaptées pour les plus de 60 ans (randonnée, boccia, karaté santé, volley assis...), 20 résidences et 250 participants. Budget 2026 : **17 500 €**,
- **Les Belles Rencontres** : événements sportifs et culturels pour enfants et jeunes en difficulté, incluant parrainage par des athlètes de haut niveau et activités culturelles. Budget 2026 : **15 500 €**.

DOSSIER DE PRESSE

Sport pour tous

1 984 500 €, répartis entre :

- Sport santé et activité physique adaptée
- Soutien aux clubs et associations
- Actions inclusives et symboliques

Le Département continue également d'affirmer son rôle dans **le sport scolaire, le haut niveau et le rayonnement territorial**, en soutenant jeunes, clubs et événements d'envergure.

Soutien au sport scolaire

- Subvention aux associations sportives des collèges pour compléter l'EPS.
- Partenariats avec UNSS, UGSEL, USEP pour organiser événements et compétitions (ex. Moselle en JeuX, championnats de France).
- Objectif : favoriser l'inclusion, la santé et l'éducation par le sport.
- Budget 2026 : **215 000 €**
 - 80 000 € pour structures départementales
 - 135 000 € pour associations scolaires

Sport de haut niveau

Structures de formation

- 7 structures soutenues : 3 pôles (Basket, Handball, Judo) et 4 centres spécialisés.
- Projet « Club FC Metz Moselle » : collaboration avec 8 clubs formateurs pour améliorer la formation des jeunes.
- Budget 2026 : **158 000 €**

Accompagnement des sportifs

- Plus de 120 sportifs de haut niveau accompagnés chaque année.
- Objectif : préparation aux grandes échéances internationales et maintien des talents en Moselle.
- Budget 2026 : **203 000 €**

Labels et clubs emblématiques

- **Labels « Club Moselle »** : Elite Pro, Elite, Ambition pour valoriser les clubs et leurs jeunes talents.
 - Budgets 2026 : Elite Pro 610 000 €, Elite 380 000 €, Ambition 470 000 €
- **Metz Handball** : 48 trophées, club féminin leader, soutien 675 000 €
- **FC Metz** : remontée en Ligue 1, 12 000 jeunes bénéficiaires via abonnements, budget 703 700 €
- **Sarrebourg Moselle Sud Handball** : soutien global 210 000 € + 15 000 € matériel

Budget total haut niveau et clubs 2026 : **3 424 700 €**

Soutien aux événements sportifs

- Promotion du sport sur le territoire et organisation de manifestations nationales et internationales,
- Formes d'accompagnement : financement, matériel, animations jeunesse, communication,
- Budget 2026 : 513 900 €.

Budget global pour les actions sport scolaire, haut niveau et rayonnement territorial 2026

6 422 800 € au total, répartis entre :

- Sport scolaire : 215 000 €
- Sport de haut niveau et clubs : 3 424 700 €
- Événements sportifs : 513 900 €
- Sport pour tous : 1 984 500 €

Les Jeux en Héritage pour la Moselle (2025-2028)

De 2019 à 2024, la Moselle a pleinement participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 via le label Moselle Terre de Jeux. Fort de ce succès, le Département a lancé une politique d'héritage pour prolonger les impacts positifs sur le territoire, en matière de sport, de culture et de cohésion sociale.

Objectifs principaux :

- Maintenir et renforcer le **réseau associatif** sur tout le territoire et soutenir le bénévolat.
- Rendre le **sport et la culture accessibles** en milieu rural et pour les publics éloignés.
- Lutter contre la **sédentarité** pour la santé et le bien-être de tous.
- Développer l'**inclusion et l'insertion par le sport**, en particulier le parasport et le sport adapté.
- Maintenir des **événements de haute qualité** pour le grand public et la jeunesse.
- Soutenir les **talents sportifs et culturels** ainsi que les structures et lieux de pratique.
- Amplifier le **rayonnement national et international** du Département.

Actions phares :

- **Moselle Bénévolat** : valorisation des bénévoles du sport, de la culture et du social.
- **Aqua'Moselle** : apprentissage de la natation pour plus de 400 enfants (MECS et écoles primaires).
- **Gymnases départementaux ouverts aux associations** pour favoriser la pratique inclusive.
- **Cinq terrains de beach sport** sur les grands bassins de vie du territoire.
- **Évènement Moselle en JeuX** : rencontre sportive et artistique des collèges.
- **Journées parasport et Moselle sport ensemble** pour promouvoir l'inclusion.
- **Festival du film sportif et concours artistiques** pour la valorisation des talents locaux.
- **Villa Mosella et Academos** : lieux de développement des talents artistiques et sportifs.
- **Partenariat volley brésilien** : ACADEMOS devient plateforme européenne, accueillant des délégations internationales (Autriche, Allemagne, France, Belgique, Bulgarie, Chine).

Impact :

- Déploiement sur tout le territoire avec un focus sur l'inclusion et l'accessibilité.
- Renforcement du **rayonnement culturel et sportif** de la Moselle en France et à l'international.
- Pérennisation des actions innovantes initiées pendant Paris 2024.

> Jeunesse

Le Département de la Moselle affirme son engagement envers les jeunes en développant une politique qui **valorise leurs talents, favorise leur engagement et soutient leurs initiatives**. Elle vise à répondre aux défis sociaux, sanitaires et culturels auxquels les jeunes sont confrontés, tout en leur donnant un rôle actif dans la conception et la mise en œuvre des actions départementales.

Contexte et enjeux

La jeunesse mosellane fait face à des parcours de vie de plus en plus difficiles, accentués par des fragilités économiques, sociales et environnementales. De nombreux jeunes rencontrent des problématiques liées à leur santé mentale : selon la consultation UNICEF 2024, 22,1 % des enfants se déclarent stressés ou angoissés, notamment à cause de la crise climatique.

La sédentarité et le faible accès aux activités culturelles sont également préoccupants : 44,4 % des enfants ne pratiquent aucune activité sportive en dehors de l'école, et 66,7 % des jeunes interrogés ne participent à aucune activité culturelle.

Face à cette situation, le Département de la Moselle considère qu'il a un rôle majeur à jouer pour améliorer le bien-être des jeunes, en leur offrant des espaces d'expression, des opportunités d'engagement, et un accès aux activités sportives, culturelles, environnementales et citoyennes.

Axes prioritaires pour 2026

1. Soutien à la vie associative

- Soutien aux associations jeunesse, notamment en zones rurales, pour créer des espaces d'animation, de loisirs et de lien social.
- Ouverture à des initiatives originales dans tous les domaines (sport, culture, numérique, environnement).
- Budget 2026 : 200 000 € (projets associatifs) + 280 000 € (associations départementales d'éducation populaire).

2. Valorisation des initiatives des jeunes

- Conseil Départemental des Jeunes 5.0 : forum d'expression et d'action des jeunes Mosellans.
- Mise en réseau et soutien des jeunes talents à travers des événements et dispositifs comme Moselle Incroyables Talents, Moselle e-Talents, Festival des Sports Urbains, Cultur'Aide.
- Budget 2026 : 30 000 € pour jeunes talents + 35 000 € pour le fonctionnement du Conseil Départemental des Jeunes.

3. Label Moselle Jeunesse

- Valorisation des projets et actions portés par des associations ou structures œuvrant directement pour les jeunes.
- Actions diverses : sportives, culturelles, artistiques, numériques, environnementales, sociales...
- Critères d'éligibilité : cohérence avec les priorités départementales, population ciblée, impact et partenariats.
- Budget 2026 : 308 000 €

4. Événements départementaux jeunesse

- Rassemblements et projets fédérateurs pour favoriser le lien social, la créativité et l'engagement des jeunes.
- Exemples : Moselle Incroyables Talents, Moselle Gaming, Moselle e-Talents.
- Budget 2026 : 80 000 €

Budget global politique jeunesse 2026

- Total : 933 000 €
 - Subventions de fonctionnement : 780 000 €
 - Crédits d'intervention directe : 153 000 € (pilotage, animation, valorisation, communication, organisation de séminaires et événements)

LE SPORT ET LA JEUNESSE EN MOSELLE

en chiffres



**54 Conseillers
Départementaux
Jeunes**



113 lieux
de pratiques parasport
et sport adapté
en Moselle : +100%



46 clubs de haut niveau
soutenus dans le cadre
des « Club Moselle »



12 000 invitations
sur nos évènements sportifs
et jeunesse pour nos publics
en lien avec la politique départementale



**4 700
bénéficiaires**
du programme
Sport Santé Moselle Mouv'



200 sportifs
de haut niveau soutenus
24 % de licenciés
en Moselle



262 338 licences sportives
en Moselle toutes fédérations comprises,
pour 2474 clubs sportives (chiffres de juin 2025)
210 projets "équipement associatif"
sport et jeunesse soutenus



9,6 M€
pour le sport
(Académies et les Jeux
en Héritage pour la Moselle)
933 000 €
pour la jeunesse en 2026

> Éducation et Enseignement Supérieur

Collèges

Une politique éducative structurée autour de priorités claires

Pour l'année scolaire 2025-2026, le Département de la Moselle déploie une politique éducative ambitieuse et cohérente, en lien avec les priorités fixées par l'Assemblée départementale. Celle-ci s'articule autour de trois grands axes : la citoyenneté – incluant le sport et le devoir de mémoire –, l'ouverture artistique et culturelle, ainsi que l'apprentissage de l'allemand et les projets transfrontaliers.

Menée en transversalité avec les politiques Jeunesse, Sport et Culture, cette action vise un objectif central : favoriser la réussite de tous les élèves et garantir l'égalité d'accès aux projets éducatifs sur l'ensemble du territoire. Elle concerne à la fois les collèges, compétence départementale, et les écoles, afin de renforcer la continuité des apprentissages entre le premier et le second degré.

1. Actions éducatives en faveur des collèges

A. Citoyenneté, sport et devoir de mémoire

Le Département de la Moselle place la formation du citoyen au cœur de son action éducative. À travers des dispositifs concrets, il permet aux collégiens de mieux comprendre les institutions, les valeurs républicaines et le fonctionnement de la démocratie locale, notamment grâce aux visites au Département.

Il encourage également les établissements à porter leurs propres projets citoyens et accompagne l'entrée en sixième par la diffusion d'un outil pédagogique structurant, la bande dessinée « Jeunes et Citoyens de Moselle », conçue pour sensibiliser les élèves aux droits, aux devoirs et aux enjeux de la citoyenneté. Cette politique vise à former des jeunes éclairés, engagés et conscients de leur rôle dans la société.

B. Ouverture artistique et culturelle

L'accès à la culture est un levier majeur d'émancipation et de réussite scolaire. Le Département agit pour que chaque collégien, quel que soit son lieu de scolarisation, puisse bénéficier d'expériences culturelles et artistiques enrichissantes.

Il facilite les sorties vers les sites Passionnément Moselle, soutient les projets artistiques et culturels portés par les établissements, encourage les pratiques collectives comme le chant choral et accompagne des dispositifs structurants tels que « l'orchestre à l'école ». Cette politique volontariste permet de faire de la culture un outil de confiance, d'ouverture et de construction personnelle pour les élèves.

2. Actions éducatives en faveur des écoles

Dès le plus jeune âge, le Département de la Moselle accompagne les élèves dans la découverte de leur territoire et dans l'apprentissage du « bien vivre ensemble ». Il soutient les séjours de découverte en Moselle et l'opération « École à la ferme », qui permettent aux enfants de mieux comprendre leur environnement, leur patrimoine et les enjeux du monde rural.

En prenant en charge les transports vers les sites Passionnément Moselle, le Département garantit une égalité d'accès à ces expériences éducatives, partout sur le territoire, et contribue à éveiller la curiosité, l'ambition et l'ouverture d'esprit des plus jeunes.

Une ambition éducative pour préparer les citoyens de demain

À travers l'ensemble de ces actions, le Département de la Moselle réaffirme son rôle central aux côtés des communautés éducatives. Sa politique éducative ne se limite pas à un soutien financier : elle porte une vision, celle d'une école ouverte sur le monde, sur la culture, sur la citoyenneté et sur le territoire, au service de la réussite, de l'égalité des chances et de la formation des citoyens de demain.

Chiffres clés – Politique éducative Collèges et Écoles 2025-2026

Actions éducatives en faveur des collèges

- **Budget total : 173 600 €** pour la citoyenneté, sport et devoir de mémoire
- **Budget total : 94 700 €** pour l'ouverture artistique et culturelle

Actions éducatives en faveur des écoles

- **Budget total : 275 000 €** pour le soutien aux séjours éducatifs
- **Transport vers les sites Passionnément Moselle : 20 000 €**

Enseignement Supérieur et Recherche

Une ambition forte pour l'avenir du territoire

Le Département de la Moselle mène une politique volontariste en faveur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin de garantir aux habitants et aux territoires une **offre de formation de proximité, de grande qualité et tournée vers l'emploi**.

Cette stratégie, formalisée par le **Schéma de la Moselle pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche adopté en 2023**, vise à renforcer le rayonnement économique et scientifique du territoire, à attirer les talents et à faire de la Moselle une **terre d'ambition, d'innovation et d'excellence**.

À travers ses investissements, le Département soutient à la fois **les universités, les grandes écoles, la recherche, la vie étudiante et la promotion des études** auprès des collégiens.

Les grandes priorités de la politique départementale

- Soutenir l'Université de Lorraine et son projet territorial pour la Moselle
- Renforcer les liens avec les Grandes Écoles mosellanes
- Tenir les engagements du Contrat de Plan État-Région (CPER)
- Développer l'excellence et la recherche, notamment dans les domaines stratégiques (industrie, transition écologique, numérique, photonique, logistique)
- Accroître l'attractivité étudiante et scientifique du territoire
- Promouvoir l'Enseignement Supérieur dès le collège pour lutter contre l'autocensure et éveiller les ambitions

Un partenariat structurant avec l'Université de Lorraine

Le Département réaffirme son soutien à l'Université de Lorraine, acteur central du développement du territoire, et souhaite rester **pleinement associé aux orientations stratégiques** via les schémas de déploiement universitaires.

Actions soutenues en 2026 :

- **Formations d'excellence et d'ouverture internationale**
 - Diplôme franco-ukrainien (IAE Metz)
 - ISFATES (cursus franco-allemand)
 - CAEPR (enseignement universitaire de théologie)
 - Maison pour la Science en Lorraine (formation des enseignants et découverte scientifique pour les collégiens)
- **Soutien à la recherche**
 - Chaire Urbanisme et Aménagement Durables (transition écologique, dynamiques territoriales, enjeux transfrontaliers)

Un réseau solide de Grandes Écoles en Moselle

La Moselle s'appuie sur un écosystème d'écoles d'ingénieurs et d'établissements d'excellence pour renforcer son attractivité et répondre aux besoins économiques du territoire.

En 2026, le Département soutient notamment :

- La soirée "Metz et la Moselle, c'est mieux" pour accueillir et fidéliser les étudiants
- **ENSAM Metz :**
 - Campus CaMéX-IA (industrie et intelligence artificielle)
 - Projet Delage V12 (patrimoine industriel et pédagogie)
 - Institut Matériaux et Énergies (nouvelles formations et recherche)
- **ESITC** : recrutement de chercheurs pour maintenir l'accréditation et renforcer la recherche
- **Institut de Soudure** : mise aux normes et extension pour doubler les effectifs
- **Institut en Innovation Logistique (i²L)** : développement d'un nouvel acteur majeur de la formation et de la recherche en logistique

Des investissements majeurs via le Contrat de Plan État-Région

Le Département participe à de grands projets structurants :

- **CROUS – Résidence étudiante P8** : renforcement de l'offre de logements étudiants sur le campus du Saulcy
- **CentraleSupélec – Institut Photonique** : vitrine technologique, recherche Deep Tech et innovation industrielle
- **ENSAM – Projet NRJinnov** : bâtiments intelligents, data science et intelligence artificielle

Rayonnement scientifique et attractivité

- **Soutien aux colloques et manifestations scientifiques** pour renforcer la visibilité et le dynamisme du territoire
- **Promotion de l'Enseignement supérieur auprès des collégiens** :
 - Aide aux déplacements vers universités, grandes écoles et événements scientifiques
 - Objectif : lutter contre l'autocensure, ouvrir les horizons et susciter l'ambition

Chiffres clés du budget 2026

- **Total des crédits 2026 :**
 - 257 210 € en fonctionnement
 - 756 139 € en investissement

Un engagement massif pour former, innover, attirer et retenir les talents en Moselle.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

en chiffres



*Hors coût RH, maintenance et énergie dans les collèges publics

> Culture

Sites Passionnément Moselle – Bilan 2025 et perspectives 2026

Objectif général :

Renforcer la valorisation et la conservation du patrimoine mosellan à travers les Sites Passionnément Moselle, soutenir les missions des musées départementaux et garantir l'accessibilité culturelle à tous les publics, dans le cadre de Moselle Culture.

La politique 2026 des Sites Passionnément Moselle vise à :

- **Conserver et restaurer les collections départementales et œuvres en dépôt**
- **Acquérir de nouvelles pièces patrimoniales**
- **Soutenir les associations culturelles et patrimoniales**
- **Renforcer l'expertise scientifique et technique des équipes**

1. Le rôle des Sites Passionnément Moselle

- Quatre sites bénéficient de l'appellation « **Musée de France** » (loi du 4 janvier 2002).
- La **Conservation Départementale des Musées et du Patrimoine (CDMP)** assure conseil, expertise scientifique et technique, régie des œuvres, montage d'expositions.
- Depuis 2023, la CDMP dispose d'un **budget propre pour la conservation, l'acquisition et la restauration d'œuvres et d'objets patrimoniaux**.
- Crédits inscrits au budget CDMP : **107 400 €**.

2. Bilan 2025

- **Restauration et conservation** : interventions diverses sur œuvres départementales, dont restauration d'un tableau majeur au Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte.
- **Acquisition de matériel de conservation** : 7 062 € pour kits et fournitures pour le conditionnement et le transport des œuvres.
- **Soutien aux associations culturelles patrimoniales** : 19 associations soutenues, 20 800 € attribués.

3. Dépenses de fonctionnement 2026

Ces dépenses s'élèvent à **56 900 €** : fournitures et matériel de conservation, interventions sur œuvres en dépôt, documentation scientifique et historique, soutien aux associations culturelles.

DOSSIER DE PRESSE

4. Dépenses d'investissement 2026

Ces dépenses s'élèvent à 100 000 € : matériel spécifique pour conservation préventive, restauration des collections permanentes, acquisitions pour enrichir le patrimoine, budget global d'investissement.

5. Priorités et missions

- Assurer la préservation des collections départementales et des œuvres en dépôt.
- Renforcer la conservation préventive et restauration sur tous les sites.
- Développer le patrimoine historique et artistique via acquisitions ciblées.
- Soutenir et accompagner les associations culturelles patrimoniales.
- Garantir un suivi scientifique et technique des collections, et l'expertise des équipes.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de **Moselle Culture**, en garantissant l'accès à la culture et au patrimoine pour tous, partout sur le territoire mosellan.

Actions en faveur des Archives, Mémoire et Patrimoine

Objectif général :

Renforcer l'identité culturelle « Moselle Culture », en rendant la culture accessible à tous, valoriser le patrimoine départemental, transmettre la mémoire et soutenir les dynamiques locales et associatives.

Le Département soutient :

- **Archives** : conservation, restauration, numérisation, médiation
- **Mémoire** : associations patriotiques, journées commémoratives, projets pédagogiques
- **Patrimoine** : restauration et valorisation du bâti et du mobilier historique

L'ensemble des actions s'inscrit dans la continuité de la politique culturelle départementale, avec une **gestion responsable et participative**, visant à diffuser la culture, la mémoire et le patrimoine mosellan auprès de tous les publics.

1. Archives

Fonctionnement :

Ces dépenses s'élèvent à **379 150 €** dont 280 650 € de dé poussiérage et nettoyage des archives et 70 000 € de conservation préventive.

Investissement :

36 000 € seront investis pour l'acquisition de documents anciens et de matériel technique.

Recettes prévues :

Les recettes prévues s'élèvent à **16 550 €** (vente de reproductions, subvention État).

2. Mémoire patriotique

Actions :

- Aide à l'achat/renouvellement de drapeaux : 3 000 €
- Voyages scolaires et projets mémoriels : 19 000 € (dont 15 000 € au Souvenir français)
- Fourniture de tenues aux porte-drapeaux : 10 000 €
- Cotisation à l'association « Paysages et Sites de Mémoire de la Grande Guerre » : 8 000 €
- Journée de la mémoire mosellane : 70 000 € (60 000 € fonctionnement + 10 000 € investissement)

3. Patrimoine

Aides départementales :

- Restauration de patrimoine mobilier/immobilier (édifices protégés et orgues) : 90 000 €
- Bénéficiaires 2026 : châteaux de Freistroff, Pange (phase 2), hôtel de Heu à Metz

Actions en faveur de la lecture publique et bibliothèques – Bilan 2025 et perspectives 2026

Objectif général :

Renforcer le réseau de lecture publique mosellan, garantir un accès égal à la culture, à l'information et au numérique, et promouvoir des actions inclusives et innovantes, dans le cadre de la politique « Moselle Culture ».

Le Département soutient :

- Ressources documentaires et numériques pour tous les publics
- Actions inclusives et dispositifs innovants (numérique, instruments, jeux, kamishibaïs...)
- Professionnalisation et animation du réseau (formations, congrès)

Le saviez-vous ?

Les kamishibaïs sont des récits illustrés, racontés à l'aide de planches d'images dans un petit théâtre en bois appelé butaï, pour éduquer et divertir les enfants.

Événements culturels départementaux (lecture, musique, arts numériques)

1. Le réseau et ses ressources

- **153 bibliothèques** couvrant les cinq territoires mosellans, touchant près de **600 000 habitants**.
- Fonds disponible : **240 000 ouvrages**, avec plus de **90 000 documents empruntés** en 2025.
- **Acquisitions 2025** : environ **10 000 ouvrages** pour le réseau, + 2 700 pour la médiathèque départementale de Nilvange.
- Plateforme numérique **NuMos** : près de **4 000 utilisateurs** en 2025.
- **Publics prioritaires** bénéficiaires : enfants, jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, allophones, dyslexiques.

Budgets 2026 :

- Développement des ressources documentaires : **236 000 €**
- Fournitures et petits équipements : **16 700 €**
- Plateforme NuMos : **127 000 €**

2. Actions et dispositifs inclusifs

- Dons de livres aux écoles, collèges, EHPAD, CMS, hôpitaux : **plus de 8 000 documents distribués en 2025**.
- Bourses aux livres et CD : recettes reversées à des associations (**2 000 € prévus en 2026**).
- Prêt de matériel numérique et outils d'animation : financement de **50 000 €** (fonctionnement), équipement mobilier **60 000 €**, matériel numérique **14 000 €**.
- Instruments de musique prêtés aux lecteurs : **30 prêts en 2025**, budget 2026 : **5 000 € investissement + 4 000 € fonctionnement**.
- Médiathèque de Nilvange : **23 500 € de fonctionnement** pour événements et ateliers numériques.
- Partenariat avec pôles de Bitche et Crêhange : **44 920 €** pour fonctionnement et développement des services.

3. Professionnalisation et formation du réseau

- **279 bibliothécaires et 7 éducateurs** formés en 2025 (30 sessions).
- Webinaires et formations numériques expérimentales.
- Budget 2026 pour formation : **44 000 €**.
- 16^e congrès départemental des bibliothécaires prévu en 2026 : budget **17 300 €**, cotisations associations **460 €**.

4. Animation du réseau et actions culturelles

- **Esprits livres** (publics seniors) : 68 bibliothèques, 250 actions, dont 88 financées par le Département.
- **Dictée pour tous** : 500 participants en 2025, événement non reconduit en 2026.
- **Concours MoseL'ire** : 3 511 élèves mobilisés en 2025, concours non reconduit en 2026.
- Actions avec sites Passionnément Moselle : thématiques cinéma et musiques de films.

- **Le Livre à Metz** : jurys territoriaux dans 4 médiathèques, suivi en 2026.
- **Salons du livre** : 11 événements soutenus en 2025, budget 2026 **48 000 €**.
- **Bibliothèques en scène** : 60 événements, plus de 2 000 spectateurs, budget **2026 1 000 €**.
- **Saison musicale et fil rouge numérique** : budget **2026 14 740 €**.
- **Instants magiques en bibliothèques** : 94 bibliothèques participantes, budget **2026 43 000 €**.

L'ensemble des actions vise à renforcer l'accès à la culture et au numérique, à développer le maillage territorial et à soutenir l'inclusion des publics prioritaires, dans le cadre du projet Moselle Culture.

LA CULTURE EN MOSELLE

en chiffres



8 sites
Passionnément Moselle*



3,9 M€
pour le soutien aux pratiques
artistiques et culturelles
(plus de 400 projets culturels)



60 festivals
10 résidences d'artistes



246 491 visiteurs
au Sentier des Lanternes à Metz



390 000 documents
(dont 100 000 documents numériques sur la plate-forme culturelle Numos)
536 outils d'animation
à disposition dans le réseau de lecture publique



11,6 M€
de budget en 2026

* Musée départemental du Sel / Maison de Robert Schuman / Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion / Château de Malbrouck / Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim
Musée départemental Georges de La Tour / Domaine départemental de Lindre / Les Jardins Fruitières de Laquenexy

> Transfrontalier et plurilinguisme en Moselle

La Moselle occupe une **position stratégique au cœur de l'Europe**, au carrefour culturel, économique et linguistique. Son ancrage européen se traduit par la mobilité quotidienne de milliers de travailleurs frontaliers et le développement de projets et partenariats transfrontaliers.

1. Plurilinguisme et actions éducatives transfrontalières

En 2025, le Département a poursuivi ses actions pour renforcer **l'apprentissage de l'allemand et la culture des voisins** :

- **1 964 Schultüten** distribués aux élèves de CP des écoles biculturelles et dispositifs DEAA.
- **78 assistants éducatifs germanophones** intervenant dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Organisation de **Minischulen**, échanges scolaires et séminaires transfrontaliers (sport et citoyenneté).
- Projet **Interreg Engagement'GR**, incluant échanges culturels, conférences sur compétences psychosociales et lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour 2026, les mesures phares comprennent :

- **10^e édition de la « Faites de l'allemand »** avec remise du prix « plurilinguisme et transfrontalier ».
- Remise des **Schultüten** à plus de **1 800 élèves de CP**.
- Poursuite du soutien aux **échanges scolaires et aux actions éducatives transfrontalières**.
- Mise en valeur des **assistants éducatifs germanophones**, dont le dispositif fête ses 25 ans.

2. Dispositif des assistants éducatifs germanophones

- **11 000 élèves** bénéficient du soutien d'assistants, représentant **47,72 ETP** recrutés par 50 collectivités mosellanes.
- Subventions départementales : **38 % du SMIC chargé + 1 524 € par ETP** pour le 1^{er} degré.
- Soutien au recrutement, à l'achat de ressources pédagogiques et à la formation via le **Centre Transfrontalier de Saint-Avold**.

3. Projet Engagement'GR (2024-2028)

- Objectif : développement éducatif transfrontalier pour les jeunes (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg).
- Budget total : **7,5 M€**, avec 60 % cofinancement européen (FEDER).
- Dépense prévisionnelle du Département : **1,5 M€** (dont 150 000 €/an pour ressources humaines).
- Actions : citoyenneté, développement durable, éducation artistique, insertion professionnelle.
- Prolongation proposée jusqu'au **30 juin 2028** sans coût supplémentaire pour le Département.

4. Actions scolaires et transfrontalières (Budget 2026)

- **85 000 €** : matériel pédagogique et projets Interreg Engagement'GR pour écoles.
- **522 604 €** : soutien aux postes d'assistants éducatifs germanophones.
- **55 000 €** : soutien aux projets éducatifs des écoles (jusqu'à 2 000 € par école).
- **60 000 €** : soutien aux projets des collèges (jusqu'à 2 000 € par collège).
- **6 100 €** : Centre Transfrontalier de Saint-Avold.
- **2 000 €** : association « Les amis de l'INSPE ».
- **3 000 €** : supports de communication et partenariats scolaires.
- Recettes FEDER prévues : **185 000 €**.

5. Stratégie et plateformes numériques

- **Convention Plurilinguisme et Transfrontalier (2025-2027)** avec Région Grand-Est et Académie Nancy-Metz :
 - Développement de la langue du voisin dès le plus jeune âge.
 - Formation et recrutement des enseignants.
 - Encouragement des échanges et mobilités.
- **Moselle Langues**, plateforme numérique :
 - **86 600 visites et 250 800 pages consultées** en 2025.
 - Ressources en ligne, newsletters, partenariats et événements de promotion.
 - Budget 2026 : **15 000 € fonctionnement + 5 000 € investissement**.

Impact attendu :

- Renforcement du plurilinguisme et de la mobilité transfrontalière pour les jeunes.
- Soutien concret aux écoles et collèges mosellans.
- Maintien d'un rayonnement culturel et éducatif à l'échelle européenne.

6. Coopération transfrontalière

La Moselle consolide son rôle de **territoire transfrontalier stratégique**, favorisant la mobilité, l'emploi, la santé et la culture au sein de la Grande Région. L'objectif est de transformer la frontière en **trait d'union**, et non en obstacle, pour le bien-vivre des habitants.

DOSSIER DE PRESSE

Projets de proximité et impact concret pour les Mosellans

- **MOSA** (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne) : 5 400 usagers en 2025, principalement pour allocations familiales et retraite. Subvention 2026 : 10 000 €.
- **Task Force Frontaliers** : clarification des droits et règles communes pour stages et emploi transfrontalier. Subvention 2026 : 15 000 €.
- Projets innovants : hydrogène vert, logement transfrontalier (observatoire DIALOG), sécurité civile (GR Rescue Web), interface santé (MOSAICS).
- Projets culturels et touristiques : VISION BR (1,7 M€) pour le site Bliesbruck-Reinheim.

Engagement institutionnel et politique

- **INTERREG VIA Grande Région** : 32 projets soutenus directement par le Département sur 83 projets approuvés, FEDER 170 M€ pour 2021-2027.
- Sommet des Exécutifs de la Grande Région : coopération sur sport, culture et développement territorial. Contribution 2026 : 27 000 € (21 000 € sport, 4 000 € culture, + 2 000 € fonds sport).
- **Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)** : défense des intérêts des territoires frontaliers face aux enjeux de recentralisation européenne. Cotisation 2026 : 8 000 €.
- Relations bilatérales de proximité : CIG franco-luxembourgeoise, GECT Alzette-Belval, Comité de Coopération Transfrontalière franco-allemand.
- Actions de coordination sanitaire : MOSAICS pour la mise en place d'un **corridor santé transfrontalier**.

Budget et financement 2026

- Crédits de fonctionnement : 201 571 €
- Recettes INTERREG VIA Grande Région (point de contact) : 30 000 €
- Subventions individuelles pour projets transfrontaliers : 43 571 € (assistance technique INTERREG) + 10 000 € (MOSA) + 15 000 € (Task Force Frontaliers)

Objectif global : renforcer l'Europe au quotidien, favoriser l'accès aux services, l'emploi, la santé et l'éducation, et consolider la Moselle comme **référence transfrontalière** dans la Grande Région.

> Attractivité

I. Renforcement de l'offre touristique mosellane

La politique d'attractivité a pour objectif d'augmenter la satisfaction des visiteurs, de prolonger la durée de leurs séjours et de maximiser les retombées économiques pour le territoire. Les orientations budgétaires proposées s'inscrivent dans cette ambition, en soutenant les actions de valorisation, d'amélioration de l'offre et de renforcement de l'expérience globale des visiteurs.

Projets d'investissement identifiés en Moselle : 150 projets pour 220 M€ d'ici 2027.

Actions principales :

1. Professionnalisation et qualité de l'offre

- **MOSL Académie Tourisme** : formation et accompagnement des acteurs touristiques.
- **Labels qualité** :
 - Agrément Qualité MOSL pour restauration, hébergement et sites touristiques.
 - Label Clévacances et classement des meublés de tourisme.
 - Label Tourisme & Handicap : audits, accompagnement et formation des évaluateurs.
- **Soutien financier aux associations et labels touristiques** : Gîtes de France, Stations Vertes, Plus Beaux Villages de France.

2. Marketing et promotion de la Destination Moselle

- Campagnes de communication (Bêtes & Sorcières, Noëls de Moselle, estivales).
- Développement de produits touristiques et séjours thématiques (groupes, individuels, tourisme d'affaires).
- Portail internet, e-shop, réseaux sociaux, brochures et visibilité dans les points d'accueil.
- Montée en gamme des marchés de Noël avec subventions selon le niveau d'attractivité.

3. Investissements touristiques et innovation

- Soutien aux projets d'hébergement, restauration, équipements touristiques, parcours de visite et projets écologiques.
- Accompagnement technique et marketing pour les porteurs de projets.
- Signalisation touristique : mise à jour et optimisation des panneaux routiers et circuits de randonnée.
- Développement de l'itinérance : randonnée et cyclotourisme (PDIPR, Véloroutes, Accueil Vélo).

4. Partenariat avec les territoires

- Accompagnement des EPCI et acteurs touristiques dans les études territoriales et la structuration de l'offre.

DOSSIER DE PRESSE

II. Rayonnement et attractivité territoriale

Objectifs : Valoriser la Moselle, fédérer les acteurs et développer la notoriété.

1. Marque MOSL

- Déploiement lors des événements majeurs (Les Terres de Jim : 100 000 visiteurs attendus).
- Animation des réseaux Ambassadeurs MOSL et MOSL International.
- Développement de l'appropriation de la marque par habitants, entreprises et institutions.

2. Héritage des Jeux – Paris 2024

- Promotion touristique, accueil de délégations et mise en avant des agréés Qualité MOSL.
- Stratégie d'influence et valorisation du territoire auprès des entreprises.

3. Budget et subventions 2026

- Subvention de fonctionnement à Moselle Attractivité : 2 377 500 €.
- Subvention spécifique pour les Terres de Jim : 100 000 €.
- Subvention complémentaire jusqu'à 50 000 € pour l'Héritage des Jeux.

III. Excellence économique et innovation

Objectifs : Faire de la Moselle un territoire d'investissement, d'énergie et d'attractivité pour les talents.

1. Animation économique

- Événements et conférences pour connecter et soutenir les acteurs économiques.
- Accompagnement des projets d'entreprise et appui aux investissements directs étrangers.

2. Dispositif AMIE57 – Immobilier d'entreprise

- Soutien financier aux petites entreprises pour l'immobilier professionnel.
- Budget 2026 : 1 M€ en autorisation de programme, crédits de paiement 1 061 000 €.

3. Transition énergétique et filières innovantes

- Projets majeurs : HoloSolis, GazelEnergy, Circ®, Emil'HY, CarlHYng, REGALOR II, MOSAHYC, Gaz de houille.
- Objectif : positionner la Moselle comme territoire exemplaire en matière d'énergie d'ici 2030.

4. Attractivité des talents

- Axe VIENS : accueil de nouveaux salariés et étudiants (plateforme emploi, logement, accompagnement).
- Axe RESTE : fidélisation via stages et marque employeur territoriale.
- Axe REVIENS : actions auprès du réseau MOSL International pour inciter le retour des talents.



Service presse du
Département de la Moselle
Tél. 06 73 87 44 59
Courriel : presse57@moselle.fr

